

Le mot de la fin

Une question de chance ?

Sabine Pitteloud

Un-e doctorant-e qui termine sa thèse sous financement et dans un climat de travail favorable peut s'estimer « chanceux-se ». En effet, les statistiques de l'Université de Genève nous apprennent que sur les 2283 doctorant-e-s inscrit-e-s en thèse en 2018, 42% n'avaient pas de contrat, ni auprès du Département de l'instruction publique, ni auprès du Fonds national suisse (FNS). Et pour celles et ceux qui bénéficiaient d'un poste, le taux moyen d'occupation s'élevait à 76,4%. Si des données comparatives manquent, il semble que les standards en vigueur à l'Université de Genève soient représentatifs de tendances similaires dans les autres universités suisses.

Le doctorat: un parcours hasardeux

Ces chiffres devraient préoccuper, car ils ne reflètent pas uniquement l'existence d'un darwinisme académique sain, où seuls les « Homo thesardus » les plus brillants et les mieux adaptés obtiendraient les ressources nécessaires à la conduite de leur recherche. Ils ramènent également à une réalité moins reluisante, à savoir que le doctorat est un parcours en partie hasardeux et que les chances sont loin d'y être égales.

Premièrement, il y a la question du financement de la recherche: poste avec enseignement, bourse, source financière externe. Au sein de la même institution, les contrats varient souvent, parfois même du simple au double entre 50% et 100%, et ce, rarement par choix des intéressé-e-s. Il revient alors aux doctorant-e-s concerné-e-s de bricoler pour compléter leur taux ou de se résigner à profiter de leur temps libre imposé. Chercher des emplois d'appoint se révèle souvent extrêmement chronophage et demande un investissement conséquent pour se lancer continuellement dans de nouvelles activités.

Un second facteur d'inégalité a trait à l'accès au financement de la mobilité académique. Cela comprend l'accès aux fonds pour assister à des conférences et des

colloques aussi bien que l'accès à des bourses pour effectuer un séjour à l'étranger. La possible prochaine annulation du Doc.Mobility par le FNS, une bourse qui offre l'opportunité à chaque doctorant-e basé-e dans une université suisse de faire un séjour à l'étranger, pourrait ajouter une nouvelle inégalité conséquente entre celles et ceux qui ont pu bénéficier de cette année de financement supplémentaire ainsi que des avantages qu'elle comporte en termes de réseaux, et les doctorant-e-s inscrit-e-s en thèse récemment qui ne pourraient plus bénéficier de cette offre.

La loterie académique

Finalement, comme l'a pertinemment souligné Aniko Fehr dans le dernier bulletin de l'ASSH, la situation est loin de s'améliorer après le doctorat, faute de politique de la relève concrète et ambitieuse. Les postes intermédiaires qui assurent une certaine stabilité (maître-assistant-e et maître d'enseignement et de recherche) sont si rares qu'il faut effectivement croire en sa bonne étoile pour que l'ouverture de l'un d'entre eux coïncide avec la fin de sa thèse.

Si la décentralisation a parfois du bon, les inégalités des chances qu'elle engendre fragilisent les fondements de l'idée méritocratique et précarisent injustement les doctorant-e-s les moins bien loti-e-s. La question de l'égalité des chances dans le parcours doctoral ne devrait-elle pas faire l'objet de réflexions concertées entre les universités? Les doctorant-e-s doivent-ils se résigner à laisser leurs conditions de travail et de financement être déterminées par les lois de la loterie académique?



De jeunes chercheuses et chercheurs s'expriment sur les perspectives d'avenir au sein des sciences humaines et sociales. L'auteure passe le relais à une personne qu'elle souhaiterait lire dans le prochain numéro.

L'auteure

Sabine Pitteloud est maître-assistante depuis août 2019 à l'Université de Genève où elle poursuit ses recherches sur les activités politiques des multinationales suisses. Pour le prochain numéro, Sabine Pitteloud passe le relais à Florian Müller, doctorant à l'Université de Zurich.

